



Glossaire avril 2012

## Voix

La voix, support de la parole orale, est l’empreinte sonore propre à chaque personne.

Produite par les vibrations des cordes vocales et amplifiée dans les résonateurs (cavités bucofaciales), elle met en jeu le corps tout entier par la posture, le souffle et l’audition.

Caractérisée par son intensité, sa hauteur et son timbre, elle a la particularité d’être à la fois singulière et variable car ses paramètres s’ajustent automatiquement – quand elle est en bonne santé – à la situation d’énonciation.

Générée à l’intérieur du corps, elle n’existe que projetée à l’extérieur.

Cri, chant ou véhicule du discours, elle révèle ou trahit à la fois l’état physiologique et émotionnel de l’individu, son désir plus ou moins ambivalent d’expression et d’adresse.

Au cours d’une rééducation vocale, quelque soit le type de pathologie, l’orthophoniste doit donc prendre en compte conjointement les caractéristiques organiques et acoustiques de la voix du patient, l’usage qu’il en fait et la représentation subjective qu’il en a.

La rééducation doit s’appuyer sur des situations d’énonciation variées pour que le patient construise ou reconstruise son identité vocale en conciliant boucle audio-phonatoire et prise en compte de l’interlocuteur.